



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : Apiaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Panicaut des dunes ;
Panicaut maritime ;
Panicaut de mer ;
Chardon bleu ;
Chardon des dunes.

TYPE BIOLOGIQUE : hémicryptophyte

TAILLE : 30 – 60 cm

FLORAISON : juin - septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine : préoccupation mineure (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) ;
- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain – annexe 2 (Magnanon, 1993) ;
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne : préoccupation mineure (Quéré et al., 2015)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Espèce protégée au niveau régional (arrêté du 23 juillet 1987)

Le Panicaut des dunes se développe dans des habitats protégés au titre de la directive Habitats Faune Flore qui peuvent, s'ils sont situés dans des sites Natura 2000, bénéficier de mesures particulières de préservation.

Description

Le Panicaut des dunes est une plante vivace glauque-bleuâtre très épineuse dont la hauteur varie de 30 à 60 cm.

Les tiges glabres sont dressées, rameuses et striées. Les feuilles sont coriaces, palmatilobées et ont des dents épineuses. Les radicales comportent un pétiole alors que les supérieures sont embrassantes.

L'inflorescence se présente en têtes subglobuleuses de fleurs bleues disposées en capitules arrondis. L'involucre bleuâtre possède quatre à six bractées étalées. L'appareil racinaire du Panicaut des dunes peut être très long : la racine pivotante lui assure un solide ancrage contre le vent. La souche qui émet des stolons souterrains accumule des réserves dont la plante se nourrit l'hiver lorsqu'elle a perdu ses parties aériennes.

Confusions possibles

Le Panicaut des dunes est le seul panicaut poussant exclusivement sur le littoral. Il existe cependant un risque de confusion avec le Panicaut champêtre (*Eryngium campestre*), qui peut également pousser sur le littoral. Le Panicaut champêtre produit des fleurs blanches et son involucre est composé de trois à six bractées étalées. La couleur de ses feuilles et tiges est verte et ne tire pas vers le bleu comme chez le Panicaut des dunes.



Eryngium campestre

© CBNB



Eryngium maritimum

© CBNB

Écologie

Le Panicaut des dunes se développe au sein des pelouses de la dune embryonnaire et de la dune mobile.

La dune embryonnaire correspond aux premières accumulations de sable au contact des hauts de plage. L'apport en sable peut être important au cours d'une année, les plantes telles que le Panicaut des dunes doivent ainsi faire face à un ensablement quasi-permanent.

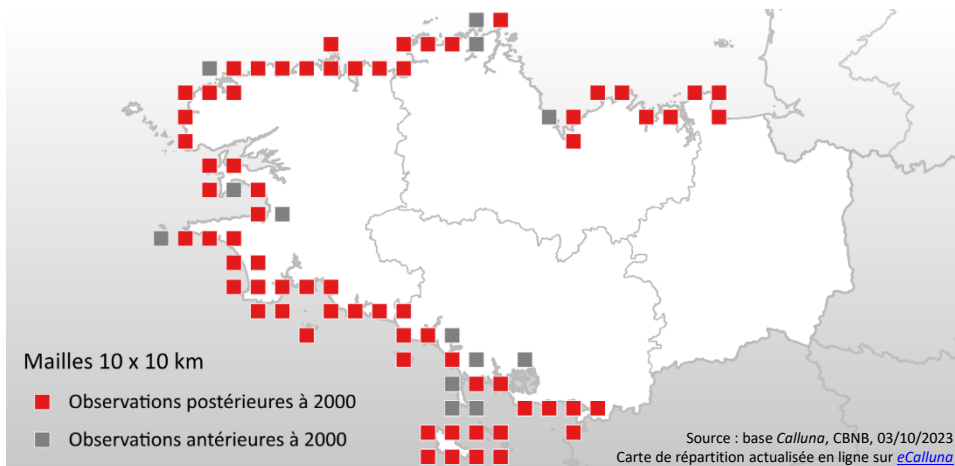
La dune mobile, également appelée "dune blanche" se développe en arrière des dunes embryonnaires, par accumulation de sable. Le substrat sableux est pauvre en nutriments et très drainant.

Les plantes des dunes embryonnaires et mobiles sont adaptées aux conditions de sécheresse et à l'exposition aux embruns et aux vents forts. Elles supportent également un saupoudrage sableux.

© CBNB, E. Quéré



Répartition de l'espèce en Bretagne



Atteintes et menaces identifiées en Bretagne

Dans le passé, la pression de l'urbanisation sur ces milieux a été la principale raison de la raréfaction des dunes et est la principale cause de la raréfaction du Panicaut des dunes (cf. carte). Cette pression a fortement diminué ces dernières années, mais les dunes restent des milieux très attractifs pour des activités de loisirs et pour certaines activités professionnelles. La surfréquentation constitue par conséquent une importante menace pour le Panicaut des dunes, par le piétinement, mais aussi par certains aménagements réalisés pour faciliter l'accès à la mer.

Les dunes mobiles et embryonnaires sont des milieux instables de nature, elles sont tributaires des processus d'accumulation de sable et d'érosion. Tout aménagement ou phénomène naturel qui modifie l'équilibre sédimentaire est ainsi susceptible d'affecter les plantes inféodées à ces milieux : aménagements portuaires, tempêtes...

Les espèces de dune mobile et embryonnaire sont ainsi particulièrement sensibles aux effets des changements climatiques, leurs milieux de vie seront potentiellement détruits par la montée du niveau de la mer et lors de tempêtes.

Gestion actuelle et préconisations

Le Panicaut des dunes se développe dans des milieux dont l'intérêt patrimonial est reconnu et de nombreuses dunes font l'objet de mesures de protection foncière ou réglementaire. Les dunes bénéficient souvent d'opérations de gestion, en particulier pour limiter les effets de la fréquentation. Cette gestion est généralement bénéfique au Panicaut des dunes.

Préconisation :

- Sensibiliser les usagers à la sensibilité des dunes et à leur forte valeur patrimoniale.
- Porter à connaissance la présence de cette espèce rare et menacée pour que l'enjeu de sa préservation soit pris en compte dans d'éventuels aménagements et lors de manifestations sportives.
- Entretenir les aménagements de fréquentation du public, les adapter le cas échéant aux évolutions du milieu.
- Anticiper et accompagner les effets du changement climatique (remontée du niveau de la mer, tempêtes...) : permettre aux milieux meubles tels que les dunes de se "déplacer".
- Assurer une actualisation régulière des données d'observation de l'espèce. Réfléchir à la mise en place de suivis précis sur certains sites représentatifs de l'espèce et des menaces qui pèsent sur elle.

COMMUNES OÙ L'ESPÈCE EST PRÉSENTE EN BRETAGNE

(observations postérieures à 2000) :

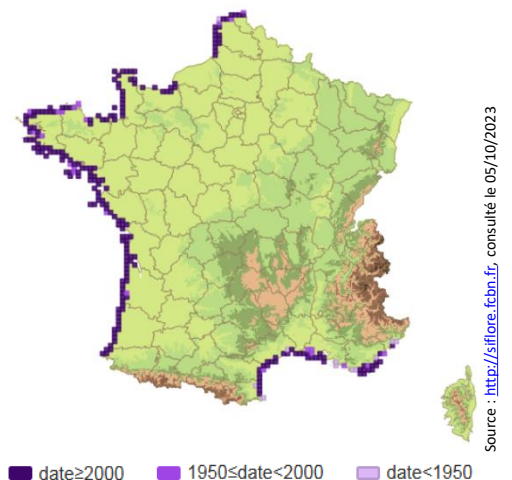
CÔTES-D'ARMOR : Erquy, Fréhel, Hillion, Pleubian, Pleumeur-Bodou, Saint-Cast-le-Guildo, Trébeurden, Trégastel, Trévou-Tréguignec

FINISTÈRE : Audierne, Brignogan-Plage, Camaret-sur-Mer, Carantec, Cleden-Cap-Sizun, Cléder, Clohars-Carnoët, Combrit, Concarneau, Conquet, Crozon, Esquibien, Fouesnant, Guilvinec, Guissény, Ile-de-Batz, Ile-Tudy, Kerlouan, Lampaul-Plouarzel, Lampaul-Ploudalmézeau, Landéda, Landunvez, Locquirec, Loctudy, Névez, Penmarc'h, Plogoff, Plomeur, Plomodiern, Plouarzel, Ploudalmézeau, Plouescat, Plougasnou, Plougoulm, Plouguerneau, Plouhinec, Plomoguer, Plounéour-Trez, Plonévez-Lochrist, Pouldreuzic, Primelin, Roscoff, Saint-Jean-Trolimon, Saint-Nic, Saint-Pabu, Santec, Sibiril, Treffogat, Tréfléz, Tréguennec, Trégunc, Tréogat

ILLE-ET-VILAINE : Cancale, Hirlé, Saint-Briac-sur-Mer, Saint-Coulomb, Saint-Lunaire, Saint-Malo

MORBIHAN : Ambon, Arzon, Bangor, Billiers, Carnac, Damgan, Erdeven, Etel, Gâvres, Groix, Guidel, Hoedic, Ile-de-Houat, Larmor-Plage, Locmaria, Locmariaquer, Muzillac, Palais, Pénestin, Ploemeur, Plouharnel, Plouhinec, Port-Louis, Riantec, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Philibert, Sarzeau, Sauzon, Trinité-sur-Mer

RÉPARTITION EN FRANCE



RÉPARTITION MONDIALE :

Le Panicaut des dunes est présent sur toutes les côtes européennes atlantique, de la mer Baltique, de la mer Méditerranée, de la mer Noire et de la mer d'Azov.

